



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Conseil exécutif

Le 24 septembre 2017

Local 2413 DKN

19 h 00

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux antérieurs
4. Accueil nouvelle représentante de première année
5. Vice-présidence aux affaires internes
Grand Maillet
6. Vice-présidence aux affaires professionnelles
Mise sur pied d'un comité d'étiquette professionnelle
7. Vice-présidence aux affaires sportives et saines habitudes de vie
Commandite pour les ligues sportives
8. Vice-présidence aux finances
Fin du vote des budgets des exécutants
Logo/idée pour la photo d'AED
GRAAL
9. Présidence
Membre exécutif du comité Action sociale
Détermination de dates fixes pour les CE
Détermination d'un moment pour la prise de photo officielle
Formation d'une équipe AED pour le Rallye Appart
10. Varia
11. Fermeture



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Étaient présents :

Vincent Anglehart

Jessie Dumais

Simon Gadbois

Steven Brassard

Camille Allard-Castonguay

Sophie Thériault

Élizabeth Collin-Paré

Mélina Roche

Vice-président aux affaires académiques

Vice-présidente aux communications

Président

Vice-président aux affaires professionnelles

Vice-présidente aux finances

Vice-présidente aux affaires internes

Représentante des premières années

**Vice-présidente aux affaires sportives et saines habitudes
de vie**

Étaient absents :

Dany Desrosiers

Juliette Reny

Vice-président aux affaires socio-culturelles

Vice-présidente aux affaires externes

1. Ouverture

Simon Gadbois propose l'ouverture du CE.

Sophie Thériault appui la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Simon Gadbois fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications

Camille Allard-Castonguay met son point portant sur les commandites des comités en suspens.

Mélina Roche ajoute deux points, soit la commandite du linge facultaire et l'équipe de hockey.

Simon Gadbois fait ajouter les deux points.

3. Adoption des procès-verbaux antérieurs



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sophie Thériault explique qu'elle a perdu les documents à cause d'un bug d'ordinateur, elle doit donc tout recommencer.

4. Accueil nouvelle représentante de première année

Tout le monde souhaite la bienvenue à **Élizabeth Collin-Paré**.

Steven Brassard explique en quoi consiste son « initiation » dans l'AED.

Simon Gadbois explique les tâches de son poste, comme le message à faire sur les groupes Facebook tous les dimanches expliquant les activités de la semaine. Ensuite, il invite les exécutants à se présenter et à présenter leur poste aussi.

Chaque exécutant passe à tour de rôle.

5. Vice-présidence aux affaires internes

5.1 Grand Maillet

Sophie Thériault fait un suivi par rapport à la date et le prix des salles pour le Grand Maillet 2018. Le comité a trouvé une salle le jeudi soir à un prix acceptable. Donc, tout est réglé.

Mélina Roche s'informe de qu'elle salle il s'agit.

Sophie Thériault mentionne que c'est au Musée de la civilisation.

Simon Gadbois demande si quelqu'un à quelque chose à ajouter.

Le point est clos.

6. Vice-présidence aux affaires professionnelles

6.1 Mise sur pied d'un comité d'étiquette professionnelle

Steven Brassard veut mettre sur pied un projet comme à HEC, soit de créer un comité pour aider les étudiants à savoir comment se comporter en entrevue.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Simon Gadbois se demande si c'est pertinent de former un comité pour l'occasion ou si de simples conférences dans l'année pourraient être adéquates.

7. Vice-présidence aux affaires sportives et saines habitudes de vie

7.1 Commandite pour les ligues sportives

Mélina Roche veut savoir quel est le pourcentage que va payer l'AED pour appuyer la formation des ligues intrafacultaires. Elle explique qu'elle et **Camille Allard-Castonguay** ont pensé à 20 %. Elle ajoute que cette année le prix à monter et les joueurs apprécieraient que l'AED couvre plus que les années passées. Elle demande l'avis des exécutants.

Steven Brassard croit que ça serait intéressant de donner plus pour ramener le tout égal pour toutes les équipes.

Vincent Anglehart précise qu'il ne faut pas oublier, lors du calcul du montant payé, que c'est la différence qu'on donne.

Simon Gadbois veut confirmer que les disciplines sont le hockey, le soccer et le volleyball.

Mélina Roche confirme que qu'il y a trois équipes, mais qu'**Albert Brunelle** l'a aussi approché pour la création d'une équipe de flag football.

Simon Gadbois demande si cette ligue entre dans les ligues intramurales.

Mélina Roche précise que ce n'est pas une ligue intra, mais ça reste un sport pour les étudiants du baccalauréat. Donc, elle croit que si l'AED commandite les équipes qui représentent la faculté, elle peut aussi commanditer les étudiants qui veulent se créer des équipes facultaires.

Steven Brassard ajoute que la dernière fois qu'une telle activité a été organisée c'était au Grand Axe donc ça avait été gratuit.

Mélina Roche renchérit que ce n'est plus une option pendant l'année. Elle explique que les coûts seraient la location de terrains, tout dépendamment du nombre de rencontres. Elle admet ne pas avoir de plan concret à présenter à ce jour, mais elle présente l'idée.

Camille Allard-Castonguay veut savoir s'il faut décider le montant fixe ce soir, car ça va être difficile si le projet est aussi flou.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Mélina Roche demande si l'AED accepte de donner un petit montant, elle a quand même les prix prévisibles.

Steven Brassard pense qu'avant de passer au vote il faudrait vérifier avec Albert Brunelle que ça tient toujours.

Simon Gadbois ajoute qu'il faudrait avoir les vrais montants.

Mélina Roche revient aux ligues intramurales et elle donne les chiffres des trois équipes.

Simon Gadbois, Camille Allard-Castonguay et Mélina Roche font des calculs et trouvent les montants que 20 \$ représentera vraiment.

Mélina Roche mentionne aussi que l'équipe de soccer ont eu une commandite.

Steven Brassard propose que 7 \$ de plus soit chargé aux joueurs de soccer, puisqu'ils ont eu une commandite. Puis, d'utiliser ce 7 \$ pour les joueurs de hockey, ce qui ferait une contribution de 24 % pour l'équipe de hockey qui coûte plus cher.

Vincent Anglehart appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Simon Gadbois propose ensuite 20 % pour l'équipe de volleyball, donc 208 \$ payé par l'AED.

Mélina Roche appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Camille Allard-Castonguay propose d'accorder 26 % à l'équipe de hockey pour que les joueurs payent chacun 195 \$, l'AED payerait au total pour cette équipe 975 \$.

Mélina Roche appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vincent Anglehart propose pour la commandite de l'équipe de soccer un 20 % du prix total, duquel 91 \$ est retranché vu la commandite reçue.

Mélina Roche appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Mélina Roche explique qu'elle a fait des calculs pour le linge facultaire et il y a de l'argent en trop, comme si des personnes avaient payées, mais que leur paiement n'a pas été noté avec leur nom. Elle veut savoir ce qu'il faut faire.

Simon Gadbois demande combien de personnes n'ont pas payé selon le suivi.

Mélina Roche mentionne qu'elle a fait une liste des personnes qui n'ont pas payé. Elle ne veut toutefois pas leur écrire pour savoir si c'est eux qui ont payé ou non, car elle croit que ce serait trop facile de mentir.

Sophie Thériault propose de juste leur écrire en disant allo ton paiement est toujours attendu. Ceux qui ont vraiment payé vont protester et pas les autres.

Steven Brassard propose d'ajouter un délai jusqu'au mardi.

Mélina Roche avoue qu'elle pourrait passer prendre l'argent le mardi à 15 h 30.

Simon Gadbois approuve l'idée de donner un délai.

Mélina Roche acquiesce à cette idée.

8. Vice-présidence aux finances

8.1 Fin du vote des budgets des exécutants

Camille Allard-Castonguay propose de commencer par le poste de **Mélina Roche**.

Mélina Roche explique qu'elle ne fait pas de revenus avec les équipes, chaque étudiant va venir porter son chèque.

Camille Allard-Castonguay et **Mélina Roche** discutent des détails du budget. **Camille Allard-Castonguay** propose finalement 4 800 \$, ce qui couvre les ligues intramurales, les locations de terrains, les T-shirts pour les JIFs et les besoins autres.

Sophie Thériault appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Camille Allard-Castonguay propose 1 800 \$ de budget pour **Vincent Anglehart**, ce qui est en grande majorité pour le concours oratoire.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Vincent Anglehart appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Simon Gadbois mentionne qu'il ne reste que le budget du vice-président aux affaires professionnelles à établir.

Camille Allard-Castonguay explique que c'est un budget plus compliqué, car il y a beaucoup de revenus des cabinets. C'est pourquoi elle croit que pour le moment l'AED ne peut pas rien voter d'officiel.

Steven Brassard explique qu'il fait rentrer 24 000 \$, alors que seulement 14 000 \$ sort, il reste donc 10 000 \$. Il ajoute aussi que dans tout ça, les montants peuvent bouger, car on ne sait pas combien l'AED va couvrir pour payer la nouvelle conseillère en emploi de la faculté.

Camille Allard-Castonguay dit qu'elle va couvrir les frais de **Steven Brassard**, comme les traiteurs pour les conférences, ce sont des frais qui sont remboursés par les cabinets par la suite.

Simon Gadbois formule qu'il n'y aura pas de vote pour ce budget.

8.2 Logo/idée pour la photo de l'AED

Camille Allard-Castonguay dit qu'elle a eu une idée de concept original pour la photo de l'AED. En gros, elle veut que le logo de l'AED apparaisse sur les photos et elle voudrait aussi rafraîchir le logo.

Élizabeth Collin-Paré demande si **Camille Allard-Castonguay** veut changer le logo.

Camille Allard-Castonguay confirme qu'elle y pense, c'est un projet.

Sophie Thériault mentionne qu'elle aime bien le logo actuel, car elle le trouve simple et parlant.

Élizabeth Collin-Paré ajoute qu'il faudrait faire une campagne pour publiciser le nouveau logos, pour éviter de la confusion auprès des étudiants.

Steven Brassard souligne que c'est le genre de projet qui devrait avoir lieu pendant l'été.

Camille Allard-Castonguay en vient à proposer de mettre le logo actuel sur les photos de l'AED dans le coin.

Simon Gadbois confirme que le photographe devrait être en mesure de faire ça.

Sophie Thériault appuie la proposition.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Steven Brassard s'interroge s'il y a un budget coiffure pour la prise de photo.

Camille Allard-Castonguay répond que non.

8.3 GRAAL

Camille Allard-Castonguay fait un compte rendu de sa dernière rencontre avec le comité, car il y a eu beaucoup de dépenses. Elle explique que le comité fait une demande de commandite pour pouvoir mieux couvrir les intégrations d'hiver. Le comité voudrait que l'AED paie ses factures d'alcool et avec le Rallye Appart il espère faire assez de revenus pour couvrir le reste. Elle considère que c'est élevé comme montant surtout en considérant la commandite déjà accordée pendant l'été. Elle veut savoir les montants que les exécutants sont prêts à investir.

Sophie Thériault souligne que l'an passé aussi le comité du GRAAL on fait une demande de commandite en cours d'année et c'est l'alcool qui avait été payé. De plus, pour les intégrations d'hiver elle suggère que le GRAAL s'affilie avec le comité des premières années, comme l'an dernier aussi.

Simon Gadbois mentionne une série de raisons qui explique pourquoi les intégrations sont plus coûteuses cette année que les précédentes. Il considère qu'il y a eu une mauvaise gestion, c'est pourquoi il n'est pas très à l'aise de couvrir les frais du comité.

Sophie Thériault rappelle que le comité l'an passé était parti avec un fond de roulement beaucoup plus gros que celui de cette année.

Camille Allard-Castonguay est inconfortable à tout couvrir aussi, elle pense que l'AED peut les aider, mais que le comité doit aussi travailler plus fort à se faire du financement pour couvrir les imprévus et la mauvaise gestion.

Sophie Thériault est d'accord de donner un montant et de se tourner vers le comité des premières années pour les activités d'hiver.

Simon Gadbois dit que ce n'est pas le rôle du comité des premières années.

Camille Allard-Castonguay croit que les deux comités peuvent s'aider.

Simon Gadbois souligne que les intégrations d'hiver vont entraîner de nouvelles dépenses.

Camille Allard-Castonguay rappelle que le Rallye Appart arrive bientôt ce qui va faire un revenu.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sophie Thériault défend le comité en rappelant des événements qui expliquent le manque de revenus du comité.

Simon Gadbois s'enquiert du montant que veut le comité.

Camille Allard-Castonguay dit que le comité demande 1 400 \$ et rappelle que celui-ci doit aussi de l'argent à l'AED pour la location de l'Atrium du DKN, mais l'AED leur doit aussi un montant, donc bref le montant réel de la commandite additionnelle est de 1 250 \$.

Steven Brassard propose 500 \$.

Jessie Dumais appuie la proposition.

Vincent Anglehart s'oppose, car il trouve que le montant est arbitraire.

Mélina Roche souligne que le comité s'est planté pour le restaurant au début de l'année.

Camille Allard-Castonguay confirme qu'une simple entente verbale n'est pas suffisante quand de gros montants sont en jeu.

Mélina Roche renchérit qu'elle trouve que le comité n'a pas fait assez d'efforts.

Steven Brassard est d'opinion de ne rien donner, car c'est de la mauvaise gestion et ça ne devrait pas être les cotisations des étudiants qui couvrent de telles erreurs.

Sophie Thériault rappelle que ce n'est pas juste l'incident du restaurant qui a augmenté les dépenses, elle parle de la mauvaise température, du faible taux de participation, du peu d'argent amassé lors de la quête du dimanche. Elle croit que c'est une erreur de baser la décision de donner plus ou non uniquement sur le souper.

Camille Allard-Castonguay ajoute que leur fond de roulement était bas et que l'alcool était plus cher.

Élizabeth Collin-Paré souligne que l'AED n'est pas obligée de tout payer, mais qu'elle peut en payer une partie.

Steven Brassard croit que le comité savait qu'il devait couper dans certaines activités qui avaient déjà coûté trop chères l'an dernier.

Simon Gadbois veut savoir ce qu'il va arriver si l'AED ne donne rien de plus.

Camille Allard-Castonguay dit que le comité va devoir s'arranger et qu'il n'y aura pas d'intégration d'hiver.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sophie Thériault propose que l'AED donne une commandite qui assure le fond de roulement.

Simon Gadbois veut attendre la fin de l'année pour couvrir les fonds de roulement.

Steven Brassard veut savoir si le comité a de l'argent actuellement.

Sophie Thériault dit qu'il fonctionne avec le fond de roulement.

Steven Brassard s'informe de ce que peut rapporter le Rallye Appart.

Sophie Thériault mentionne que l'an dernier ça avait rapporté 800 \$ séparé avec le comité des Law Games.

Steven Brassard parle de faire 1000 \$ cette année que le comité ne séparera pas. Si le comité refait du lasertag comme l'an dernier et que les étudiants paient, le comité va couvrir leur fond de roulement. Donc, il croit que leur erreur est couvrable surtout que le Rallye appart devrait encore pagner cette année.

Vincent Anglehart croit que c'est risqué de couvrir leur fond de roulement maintenant, car le comité a encore plusieurs dépenses à faire et il ne faudrait pas que cet argent y passe aussi.

Sophie Thériault conclut que le montant amassé lors du Rallye appart va influencer la décision de la commandite supplémentaire. Elle demande si l'AED pourrait voter sur le sujet après le Rallye.

Camille Allard-Castonguay confirme que si l'AED ne donne rien le comité va pousser plus sur le Rallye appart et si l'AED donne beaucoup le comité va moins se forcer.

Simon Gadbois ajoute que le comité augmentera le prix de participation à l'activité.

Mélina Roche a peur que si c'est trop cher le taux de participation va baisser.

Camille Allard-Castonguay explique que le comité compte faire varier ses prix en fonction d'à partir de quel jour les nouveaux décident de participer. Elle voudrait plus de constance dans les prix du Rallye.

Sophie Thériault renchérit que les activités d'intégration ont toujours fonctionné ainsi pour leur prix.

Camille Allard-Castonguay précise que cette année le comité fut moins bien géré, de plus elle vient d'aller dans leur compte pour voir que d'autres chèques ont passé les rendant encore plus en besoin.

Sophie Thériault demande si la bière du Rallye est déjà achetée.

Simon Gadbois déplore l'absence du vice-président aux affaires socio-culturelles sur le sujet.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sophie Thériault considère qu'il faudrait donner assez d'argent au comité pour qu'il puisse couvrir cette dépense pour le bien de l'activité du Rallye.

Simon Gadbois considère que l'AED pourrait leur faire un prêt pour le Rallye appart, mais que cet argent devra aussi être remboursé.

Sophie Thériault précise que ce sont des dettes qui peuvent être mises en suspend pour le moment.

Simon Gadbois croit que si le comité n'a plus d'argent, il n'y aura pas d'intégration d'hiver et c'est tout.

Camille Allard-Castonguay ajoute qu'à la fin de l'année l'AED pourra couvrir le fond de roulement.

Simon Gadbois propose de regarder le tout aux mois de février ou mars, lorsque toutes les activités du comité seront terminées.

Steven Brassard propose de donner 0 \$.

6 personnes sont contres, alors que **Simon Gadbois** et **Camille Allard-Castonguay** s'abstiennent.

La proposition est battue à majorité

Simon Gadbois fait un amendement sur la proposition de **Steven Brassard**. Il propose de se reparler de cette commandite après le Rallye appart.

Vincent Anglehart appuie la proposition amendée.

Sophie Thériault s'oppose et propose de donner un petit montant pour pouvoir couvrir les frais du Rallye appart.

Simon Gadbois précise que l'AED vote une commandite et non pas un prêt actuellement.

Sophie Thériault renchérit qu'elle donnerait une petite commandite.

Simon Gadbois explique que donner 0 \$ en commandite n'empêche pas de faire un prêt d'argent.

Sophie Thériault cesse de s'opposer.

Camille Allard-Castonguay annonce qu'il y a un problème dans ce cas, car la facture de bière reste à payer.

Simon Gadbois explique que l'AED a droit à 100 caisses de bières gratuites, donc cette facture peut « être payée » par ces caisses.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille Allard-Castonguay souligne que ça revient à donner des caisses au comité.

Sophie Thériault rappelle qu'après le Rallye on pourra les charger au comité.

Camille Allard-Castonguay reformule que ça revient à faire attendre la facture à après le Rallye.

Simon Gadbois confirme que ce n'est pas mettre la commandite en suspens, car l'AED donne, mais ça ne veut pas dire qu'elle ne peut pas revoir le tout après le Rallye appart. Il propose de donner 0 \$ au GRAAL et de revoir le tout après le Rallye appart.

Steven Brassard appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Présidence

9.1 Membre exécutif du comité Action sociale

Simon Gadbois explique qu'il faut qu'un membre de l'AED siège sur le comité d'Action sociale. Il propose que ce soit Dany Desrosiers qui occupe ce rôle.

Sophie Thériault appuie la proposition.

Vincent Anglehart s'oppose.

Steven Brassard et Élisabeth Collin-Paré s'abstiennent.

La proposition est adoptée à la majorité.

9.2 Détermination de dates fixes pour les CE

Simon Gadbois propose que les CE soient les dimanches soirs et pour les semaines où les lundis sont fériés les CE seraient les lundis soir, il trouve important d'établir des dates fixes.

Vincent Anglehart appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.3 Détermination d'un moment pour la prise de photo officielle



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jessie Dumais souligne qu'il faudrait que ce soit le plus tôt possible.

Camille Allard-Castonguay quitte la salle à 22 h 34.

Simon Gadbois dit que c'est Voltaic qui va prendre les photos.

Élizabeth Collin-Paré demande si l'heure du midi est une plage horaire envisageable.

Simon Gadbois admet que ce n'est pas une mauvaise idée, il va s'informer auprès de Voltaic pour voir si c'est possible.

Sophie Thériault ajoute qu'avoir deux plages horaires ça pourrait être bien aussi.

Simon Gadbois n'est pas très convaincu, car certains exécutants devraient venir les deux fois à cause de la photo de groupe. Bref, il dit qu'il n'y aura pas de vote de date officielle, il va d'abord parler avec Voltaic.

Camille Allard-Castonguay revient dans le local à 22 h 39.

9.4 Formation d'une équipe AED pour le Rallye appart

Jessie Dumais dit qu'elle ne participera pas à l'activité.

Simon Gadbois s'informe de qui sont les exécutants voulant participer. Il est déçu, car la majorité ne participera pas, il n'y aura donc pas d'équipe.

10. Varia

10.1 Assemblées générales

Sophie Thériault dit qu'elle aurait besoin d'aide pendant les Assemblées générales pour taper les procès-verbaux.

Jessie Dumais se propose pour l'aider.

10.2 Commandites des comités pas encore accordées

Camille Allard-Castonguay revient sur le comité des débats face-à-face, car celui-ci a fait un nouveau budget. Le comité n'a pas son propre compte, il a reçu différentes commandites, il s'enligne pour être en surplus et non déficitaire. Elle rappelle que le comité demande une commandite de 1 000 \$.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Mélina Roche trouve que c'est beaucoup 1 000 \$, surtout avec les commandites que le comité a prévues.

Simon Gadbois veut savoir combien a été donné l'an dernier à ce comité.

Camille Allard-Castonguay dit que c'est 1 000 \$ avec 175 \$ non utilisé en fin d'année.

Simon Gadbois conserverait ce même montant. Il propose d'accorder la commandite de 1 000 \$.

Jessie Dumais appuie la proposition.

Camille Allard-Castonguay s'oppose, car 875 \$ a été donné à ASF qui a des objectifs similaires.

Quatre votes en faveur de la proposition, une opposition et trois abstentions.

La proposition est adoptée à la majorité.

Camille Allard-Castonguay parle ensuite de la Troupe de théâtre qui a aussi refait son budget. La troupe comprend que les nouveaux comités reçoivent en général 500 \$ de commandite, elle demande toutefois 1 000 \$. La troupe veut faire deux prestations, elle veut louer une salle abordable. **Camille Allard-Castonguay** fait la liste des dépenses prévues par le comité.

Simon Gadbois veut savoir à combien les billets de la pièce seront vendus.

Camille Allard-Castonguay parle de 12 \$ pour les étudiants et 17 \$ pour les non-étudiants.

Sophie Thériault ajoute qu'elle a parlé avec le président de la Troupe que beaucoup d'efforts ont été faits pour sauver des frais. Elle croit que 700 \$ serait un montant pertinent.

Simon Gadbois aime l'effort de faire passer leur demande de commandite de 4 000 \$ à 1 000 \$ et organiser une pièce de théâtre comporte nécessairement des frais. Il veut mettre les chances du côté du comité pour que ça fonctionne bien.

Vincent Anglehart s'informe du nombre de billets que le comité prévoit vendre.

Camille Allard-Castonguay dit que le comité vise 120 personnes, elle croit que c'est exagéré.

Simon Gadbois est d'avis que 100 personnes serait plus raisonnable comme nombre.

Camille Allard-Castonguay souligne que le comité a été ambitieux dans leur demande, car il sait que normalement c'est 500 \$ pour les nouveaux comités.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Vincent Anglehart souligne qu'il est du point de vue à **Simon Gadbois** quant aux dépenses nécessaires et différentes lorsqu'on parle de la mise en place d'une pièce de théâtre.

Simon Gadbois propose une commandite de 700 \$.

Vincent Anglehart appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Camille Allard-Castonguay poursuit avec le comité des Law Games. Elle a parlé avec le président, **Alexandre St-Pierre-Marcoux** et tout est encore incertain, les prix pour les billets d'avion ne sont pas officiels. Donc elle laisserait cette commandite-là encore en suspens.

Simon Gadbois appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Camille Allard-Castonguay passe au comité de la Revue Juridique. Elle raconte la rencontre qu'elle a eu avec eux et que le comité est vraiment motivé. Pour sa part elle leur donnerait 1 500 \$.

Sophie Thériault demande si les exécutants sont au courant du courriel reçu de la part de la Revue juridique.

Simon Gadbois explique que le comité était contrarié et qu'il reconsidère la pertinence de rester sous le chapeau de l'AED. Le comité envisage de revenir indépendant de l'AED.

Camille Allard-Castonguay ajoute que ce comité était indépendant de l'AED avant et que depuis l'assemblée générale d'avril 2017 il est un comité dépendant. Elle précise que le comité n'a pas vraiment d'intérêt à être dépendant, puisqu'il est déjà soutenu par les 2^e et 3^e cycles.

Sophie Thériault se demande pourquoi l'AED leur donnerait de l'argent alors que le comité veut sortir.

Simon Gadbois précise que ce serait leur donner de l'argent à titre d'organisme comme pour le BIJ ou ASF.

Camille Allard Castonguay explique que le comité demande entre 1 000 \$ et 1 500 \$. Elle compare avec les montants donnés à ASF, Pro bono et le BIJ.

Sophie Thériault propose de donner 1 400 \$ à la Revue juridique.

Mélina Roche appuie la proposition.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Camille Allard-Castonguay s'oppose, elle trouve que c'est trop puisque la revue a déjà de l'argent dans son compte et c'est facile pour eux d'aller chercher des commandites.

La proposition de **Sophie Thériault** tombe à l'unanimité.

Simon Gadbois propose d'accorder une commandite de 1 000 \$.

Jessie Dumais appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Camille Allard-Castonguay se pense maintenant sur le cas du Grand Maillet qui demande une commandite de 4 000 \$.

Simon Gadbois veut savoir combien le comité a eu l'an passé.

Camille Allard-Castonguay dit que le comité avait eu 4 500 \$.

Sophie Thériault propose d'accorder 4 000 \$ au comité.

Camille Allard-Castonguay veut faire une mise-à-jour sur les finances du Grand Maillet avant de voter. Elle donnerait moins que 4 000 \$, car le comité a déjà beaucoup d'argent dans le compte et c'est facile pour le Grand Maillet de se trouver des commandites.

Sophie Thériault mentionne qu'après quelques discussions avec des cabinets, plusieurs ont souligné qu'ils ne commanditeraient plus l'évènement à cause du faible taux d'attention de l'an dernier.

Simon Gadbois dit qu'il faudrait informer le comité du Grand Maillet de cette problématique. Il propose d'accorder 4 000 \$ au comité et tant mieux pour le comité si ça leur fait plus d'argent.

Steven Brassard appuie la proposition.

Camille Allard-Castonguay s'oppose, car il n'y a que le comité des finissants qui reçoit un aussi gros montant et elle ne voit pas l'intérêt d'en donner autant au Grand Maillet alors que le comité dispose déjà d'un gros fond de roulement.

Mélina Roche précise que le Grand Maillet a toujours été une soirée couteuse.

Sophie Thériault demande comment le comité à justifier sa demande de 4 000 \$ de commandite.

Camille Allard-Castonguay dit que le comité a moins de commanditaires que l'an passé de trouvé.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Mélina Roche rappelle que l'AED avait demandé au comité de trouver une salle moins chère que leur initiale, ce que le comité a fait. Donc, si le comité demande un tel montant c'est qu'il doit en avoir besoin.

Camille Allard-Castonguay renchérit qu'il faut tenir compte de l'argent déjà dans le compte. Elle croit que même si l'AED ne donne rien le comité s'en sortirait.

Simon Gadbois mentionne que le comité a déjà dû tenir compte de ce montant présent dans le compte dans leur budget.

Sophie Thériault rappelle que l'AED est une OSBL, c'est donc normal de piger dans les fonds de roulement, le compte de l'AED ne peut pas finir avec un trop gros montant.

Simon Gadbois précise qu'il faut voter sur sa proposition de 4 000 \$.

Sophie Thériault appuie la proposition.

La proposition est adoptée à la majorité, avec deux abstentions et une opposition.

Camille Allard-Castonguay ne comprend pas pourquoi l'AED accorde autant.

Simon Gadbois souligne le bon travail fait par le comité l'an dernier.

11. Fermeture

Vincent propose la fermeture du CE.

Simon Gadbois appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fermeture du CE à 22 h 46.